

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale de la
SHR de BEAUMONT - HAGUE du 1 février 2019**

Le vendredi 1 février 2019 à 18h30 les membres de l'association se sont réunis à la salle de la SHR de BEAUMONT HAGUE en Assemblée générale ordinaire.

L'assemblée est présidée par Laura TYPHAGNE, Présidente, assistée de Corinne GOSSELIN en sa qualité de secrétaire.

1- Rapport financier

Le trésorier, Michel SANSON, donne lecture du rapport financier de l'exercice clos au 31.12.18 et du budget prévisionnel 2019.

Voir annexe 1 – 2.

Ce rapport est approuvé par l'assemblée.

2- Rapport moral

La Présidente donne lecture du rapport moral 2018 qui est approuvé par l'assemblée.

Voir annexe 3.

3- Point sur la formation

L'aide financière à la formation des jeunes cavaliers du canton de Beaumont Hague est reconduite pour 2019.

Voir annexe 4.

4- Calendrier 2019

La Présidente présente les manifestations prévues pour 2019.

Voir annexe 5.

5- Stade hippique

Il a été décidé d'ouvrir le stade hippique à la demande, en sus des permanences hebdomadaires du mercredi et du samedi.

Voir annexe 6.

6. Elections au sein du Conseil d'Administration

Il est décidé de passer à 15 membres pour siéger au Conseil d'Administration. Suite au départ de Jean Marie MESNIL, 12 membres siègent à ce jour, 2 places sont donc vacantes. Emilie MESNIL et Estelle MESNIL sont candidates, elles sont élues à la majorité.

Voir annexe 7 la composition du Conseil d'Administration.

7. Modification du nom de l'association

Suite à la création de la commune nouvelle de la Hague et des communes déléguées, il a été décidé de modifier le nom de l'association. Désormais, la Société Hippique Rurale de Beaumont-Hague s'appelle la « **Société Hippique Rurale de La Hague** ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

Beaumont Hague, le 11 février 2019

La Présidente



Annexes :

1. Bilan financier 2018
2. Budget prévisionnel 2019
3. Les manifestations 2018 – Bilan
4. La formation
5. Les manifestations 2019- Prévisions
6. Bilan et objectifs
7. Composition du Bureau.

BILAN FINANCIER 2018

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
CHAMPIONNAT DE NORMANDIE	37 773.45	53 902.98	16 129.53
CONCOURS PRO CHALLENGE SHR	32 999.66	27 222.20	-5 777.46
JEUNES CHEVAUX	3 334.92	8 087.65	4 752.73
PONEYS	1 694.27	2 306.20	611.93
CONCOURS ENTRAINEMENT	2 690.05	4 708.60	2 018.55
FORMATION	7 927.50	10 000.00	2 072.50
REPORT SUBVENTION	0.00	20 000.00	20 000.00
FONCTIONNEMENT	27 751.47	15 754.57	-11 996.90
	114 171.32	141 982.20	27 810.88

BUDGET PREVISIONNEL 2019	DEPENSES	RECETTES
PONEY 3 MARS	1 700,00 €	2 300,00 €
PONEY + JEUNES PONEYS/CHEVAUX 13 & 14 AVRIL	2 000,00 €	3 000,00 €
PRO CHALLENGE SHR DU COTENTIN + CHALLENGE COREN AMATEURS 11 & 12 MARS	43 000,00 €	33 500,00 €
JEUNES CHEVAUX 14, 15 & 16 MAI	3 000,00 €	5 000,00 €
CHALLENGE DU CAP DE LA HAGUE AMATEURS 22 & 23 JUIN	20 900,00 €	18 700,00 €
JEUNES CHEVAUX 24 & 25 JUILLET 2018 + POULINIERS	3 000,00 €	5 000,00 €
PRO FINALE CHALLENGE SHR DU COTENTIN + AMATEURS 14 & 15 SEPTEMBRE	46 000,00 €	36 500,00 €
PONEY DECEMBRE	1 700,00 €	2 300,00 €
FORMATION (Suvention CCH)	10 000,00 €	10 000,00 €
INVESTISSEMENT	5 500,00 €	- €
FONCTIONNEMENT	23 000,00 €	10 000,00 €
Report subvention CAC 2018		20 000,00 €
Sponsors		4 000,00 €
Subventions		10 000,00 €
TOTAL	159 800,00 €	159 800,00 €

BUDGET PREVISIONNEL INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Obstacles	5 500,00 €	- €
TOTAL	5 500,00 €	- €

BUDGET PREVISIONNEL FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Subventions mairies de la Hague		2 500,00 €
Licences / Adhésion	500,00 €	2 500,00 €
Electricité, eau	3 000,00 €	1 000,00 €
Amortissement matériel (boxes, godet, broyeur...)	2 000,00 €	
Assurances, cotisations...	4 000,00 €	
Ouverture des pistes mercredis/samedis		4 000,00 €
Gasoil, engrain, semence, entretien des pistes...	7 000,00 €	
Entretien espaces verts + ménage ESAT	2 000,00 €	
Sable piste en herbe + sable avant concours	2 500,00 €	
Entretien matériel agricole (embrayage tracteur...)	2 000,00 €	
TOTAL	23 000,00 €	10 000,00 €

PREVISIONNEL CONCDURS PRO 11 & 12 MAI 2019	DEPENSES	RECETTES
Officiels (chefs paddock, de piste, jury, chronometreur...)	5 500,00 €	
Publicité presse + affiches	1 000,00 €	
Gains / recette inscrits	22 000,00 €	20 000,00 €
Lots Cadeaux	3 000,00 €	
Restauration	7 000,00 €	9 000,00 €
Divers	500,00 €	
Location 77 boxes durs		2 700,00 €
Location 50 boxes démontables	3 000,00 €	1 800,00 €
Paille/Poin/Copieux	1 000,00 €	
TOTAL	43 000,00 €	33 500,00 €

PREVISIONNEL CHALLENGE AMATEURS 22 & 23 JUIN 2019	DEPENSES	RECETTES
Officiels (chefs paddock, de piste, jury, chronometreur...)	4 000,00 €	
Publicité presse + affiches	500,00 €	
Gains / recette inscrits	7 000,00 €	8 000,00 €
Lots Cadeaux	2 000,00 €	
Restauration	6 000,00 €	7 500,00 €
Divers	500,00 €	
Location 77 boxes en dur		2 700,00 €
Paille/Poin/Copieux	500,00 €	
TOTAL	20 900,00 €	18 200,00 €

PREVISIONNEL CONCOURS PRO 14 & 15 SEPTEMBRE 2019	DEPENSES	RECETTES
Officiels (chefs paddock, de piste, jury, chronometreur...)	5 500,00 €	
Publicité presse + affiches	1 000,00 €	
Gains / recette inscrits	15 000,00 €	23 000,00 €
Lots Cadeaux	4 000,00 €	
Restauration	7 000,00 €	8 000,00 €
Divers	300,00 €	
Location 77 boxes en dur		2 700,00 €
Location 50 boxes démontables	3 000,00 €	1 800,00 €
Paille/Poin/Copieux	1 000,00 €	
TOTAL	45 000,00 €	36 500,00 €

BILAN MORAL 2018

2018 a été une année particulière et remplie de changement pour la SHR avec notamment :

- l'annulation de notre concours pro au mois de mai puis des jeunes chevaux qui ont suivi à cause de la rhinopneumonie,
- l'organisation du championnat de Normandie qui était une première pour nous,
- la construction du nouveau bâtiment polyvalent en Juin puis l'inauguration en septembre pendant le concours pro (concours mai reconduit en septembre),
- le changement de président en fin d'année suite à la démission de Jean Marie MESNIL,
- la réorganisation au sein du conseil d'administration,
- le passage du stade hippique de la Hague à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC).

Concernant les manifestations le bilan est positif avec plus de 1700 Partants sur l'année 2018 malgré l'annulation de 3 concours. Le stade hippique attire de plus en plus de cavaliers professionnels et amateurs. La qualité de la piste en herbe et l'accueil des cavaliers sont toujours fortement appréciés.

Comme beaucoup d'organiseurs nous avons subis l'épizootie de Rhinopneumonie qui a touché la France et plus particulièrement la Normandie au printemps dernier.

De ce fait, nous avons été contraints d'annuler notre concours PRO/Amateurs du 12 et 13 mai ainsi que notre concours Jeunes Chevaux les 15, 16 et 17 mai.

L'épizootie de Rhinopneumonie s'étant estompée, nous avons décidé de maintenir le Championnat de Normandie Amateurs qui s'est couru les 16 et 17 Juin en mettant en place quelques normes de sécurité sur le terrain. Certains cavaliers ont préféré ne pas prendre de risques pour leurs chevaux et ont donc décliné le championnat, malgré cela le championnat a été un succès avec 265 engagés, soit plus de 670 parcours dans le week-end.

Nous avons loué 70 boxes démontables en supplément de nos 78 boxes en durs, les cavaliers amateurs qui se sont déplacés du Calvados et de Seine Maritime ont été agréablement surpris de la qualité des pistes, principalement de la piste en herbe et des infrastructures en général.

Ils ont également beaucoup apprécié l'accueil qui leur a été réservé, à savoir, un pot de bienvenue dès leur arrivée le vendredi, un apéritif le samedi midi pendant le match de la coupe du monde retransmis sur une télé pendant le concours... Sans oublier l'apéritif du dimanche ou les cavaliers ont pu savourer les huitres et les bulots avant de terminer par l'agneau de la Hague... Un régal !

La soirée dansante du samedi soir a également eu un franc succès puisque tout était complet, les cavaliers étaient ravis, tout comme les organisateurs.

La restauration a fonctionné à plein temps grâce à une équipe de bénévoles dévoués pendant les 2 jours et a été fortement appréciée.

Suite à l'annulation de notre concours PRO/Amateurs du 11 et 12 mai à cause de la Rhinopneumonie nous avons pris la décision de reporter ce concours en date et lieu du challenge du cap de la Hague (concours amateurs) qui était prévu les 15 & 16 septembre.

Cette date nous a permis d'accueillir la FINALE du challenge des SHR du cotentin, puisque nous étions la dernière étape de ce challenge pro 2 (épreuves 1.35) organisé pour la première année en 2018 en partenariat avec les SHR de Saint Sauveur, des Pieux & de St Vaast.

Ce concours a également été un réel succès avec 515 partants sur 2 jours dont 50 partants dans le grand prix 130 du samedi et 35 dans le GP 135 du dimanche doté de 7 000€ pour la finale du challenge. De plus, tous les boxes en durs (78) ont été loués. Les cavaliers ont été ravis de la qualité du terrain en herbe qui était une fois de plus excellente.

A noter, le dimanche midi, l'inauguration du nouveau bâtiment avec un discours de Jean Marie MESNIL et la présence des élus. Cet échange s'est clôturé par un apéritif durant lequel nous avons reçu beaucoup de compliments de la part des cavaliers et des spectateurs concernant le bâtiment mais également concernant l'organisation de nos concours et la bonne ambiance qui y règne.

REMERCIEMENTS

Bravo et merci à tous les bénévoles pour leur implication au sein de la SHR, que ce soit sur les pistes, à la buvette, aux parkings... Vous avez une année de plus été là par tous les temps et à toutes les heures, merci à vous tous c'est grâce à vous que nous avons la possibilité d'organiser tous ces événements.

Merci à tous nos sponsors qui nous soutiennent pour l'organisation de nos manifestations et surtout merci aux collectivités locales (La Hague, CAC...) qui grâce à leurs subventions, nous permettent d'organiser bon nombre d'événements chaque année.

Merci à La Hague pour leur aide et leur soutien au cours des dernières années, sans vous, le stade hippique n'existerait probablement pas aujourd'hui. Vous nous avez aidé et soutenu dans tous nos projets que ce soit pour la construction des boxes, la création du nouveau bâtiment polyvalent... mais aussi également dans l'organisation de nos événements, notamment le CSI ou encore le championnat de Normandie. Nous tenons également à vous remercier pour la subvention que vous donnez chaque année aux cavaliers de la Hague et qui permettent à bon nombre de jeunes de la Hague de s'initier à l'équitation.

Depuis le 1^{er} Janvier, la CAC prend le relais de La Hague, nous tenons à remercier nos interlocuteurs principaux, Mr BEAURUEL et Mr COQUELIN qui sont déjà très impliqués dans les projets de la SHR au sein du stade hippique.

Pour finir, de la part de tous les bénévoles de la SHR et plus particulièrement du conseil d'administration, je tenais à remercier Jean-Marie pour son implication au sein de l'association durant les 26 dernières années en tant que Président. Bénévole assidu qui avait le stade hippique comme deuxième maison, tu as laissé ta place de président il y a quelques mois, mais tu es et tu resteras toujours le bienvenu parmi nous dans notre équipe de bénévoles.

BILAN AIDE FINANCIERE JEUNES CAVALIERS DE LA HAGUE 2018

Comme chaque année, la commune de la Hague nous a versé une subvention de 10 000€ pour le fonctionnement et la formation des jeunes cavaliers du canton de la Hague qui pratiquent l'équitation dans un centre équestre du canton de la Hague.

79 adhérents ont été concernés par l'aide à la formation en 2010	sur 106 licenciés	soit 75 %
93 adhérents ont été concernés par l'aide à la formation en 2011	sur 128 licenciés	soit 73 %
99 adhérents ont été concernés par l'aide à la formation en 2012	sur 138 licenciés	soit 72 %
93 adhérents ont été concernés par l'aide à la formation en 2013	sur 138 licenciés	soit 67 %
97 adhérents ont été concernés par l'aide à la formation en 2014	sur 148 licenciés	soit 65 %
151 adhérents ont été concernés par l'aide à la formation en 2015	sur 166 licenciés	soit 91 %
126 adhérents ont été concernés par l'aide à la formation en 2016	sur 189 licenciés	soit 67 %
99 adhérents ont été concernés par l'aide à la formation en 2017	sur 152 licenciés	soit 65 %
91 adhérents ont été concernés par l'aide à la formation en 2018	sur 143 licenciés	soit 64 %

Le nombre de licenciés global ainsi que le nombre d'adhérents concernés par l'aide à la formation a légèrement baissé ces 2 dernières années. Malgré cela, le pourcentage d'adhérents concernés par l'aide reste stable (65% des adhérents sont concernés par l'aide).

Au vu de la légère baisse du nombre d'adhérents ces 2 dernières années et par conséquent, du budget (7930 € en 2018), il a été décidé (sur décision du C.A) de renouveler l'opération et de faire évoluer le montant de l'aide financière pour 2019 :

- Montant de l'aide limité à 140 € (105€ en 2018) par an par cavalier de + de 11ans en 2019
- Montant de l'aide limité à 100€ (75€ en 2018) par an par cavalier de 11 ans et moins en 2019.

Remise directe par les clubs sur les carnets de 10 leçons (35€/carnet pour les + de 11ans et 25€/carnet pour les 11ans et moins). L'aide est valable sur l'achat de 4 carnets uniquement (3 en 2018).

Rappel des règles pour pouvoir prétendre à l'aide financière :

- Etre licencié à la SHR
- Avoir moins de 18 ans
- Habiter dans le canton de la Hague
- Pratiquer l'équitation dans un centre équestre du canton de la Hague (CE de Ste Croix Hague, Les poneys du Caté à Gréville-Hague et les écuries d'Oz à Flottemanville-Hague)

	Homme	Femme	TOTAL
4 / 7 ans	5	12	17
8 / 18 ans	13	72	85
• de 18 ans	16	25	41
TOTAL	34	109	143

PROGRAMME 2019

3 MARS	PONAMS + CLUBS (Piste sable)
13 & 14 AVRIL	PONAMS + CLUBS + SHF PONEYS + CYCLES LIBRES CHEVAUX (Piste sable)
11 & 12 MAI	PROS 2 - 1ERE ETAPE CHALLENGE DES SHR DU COTENTIN + GRAND REGIONAL AMATEURS ELITE, 1 & 2 + PREPAS (2 Pistes)
14, 15 & 16 MAI	JEUNES CHEVAUX 4, 5 & 6 ANS (Piste herbe)
22 & 23 JUIN	CHALLENGE AMATEURS ELITE, 1 & 2 CAP DE LA HAGUE (Piste herbe)
23 & 24 JUILLET	JEUNES CHEVAUX 4, 5 & 6 ANS SHF VIDEOS (Piste herbe)
25 JUILLET	POULINIÈRES SELLE FRANÇAIS + COBS NORMANDS (Piste herbe)
14 & 15 SEPTEMBRE	PROS 2 - FINALE CHALLENGE DES SHR DU COTENTIN + AMATEURS ELITE, 1 & 2 + PREPAS (2 Pistes)

Concernant 2019, nous n'avons pas fait de demande pour le championnat de Normandie car nous estimons que le championnat doit changer de lieu et de département chaque année. De ce fait, le championnat de Normandie 2019 aura lieu à Notre Dame d'Estrée. En revanche, il est tout à fait probable que nous fassions de nouveau une demande auprès du COREN dans les années à venir...

Suite à la bonne organisation du championnat de Normandie cette année, le COREN nous a sélectionné pour organiser une des étapes du challenge COREN GOLDEN HORSE Amateurs qui aura lieu les 11 et 12 mai. Ce challenge permet des dotations intéressantes pour les amateurs avec notamment 500€ pour le GP 105, 800€ pour le GP 115 et 1200€ pour le GP 125 Elite... Ce week-end-là, aura également lieu la 1ère étape du challenge des SHR du Cotentin qui est un challenge PRO sur des GP Pro 2 1m35.

Nouveauté 2019, le challenge du CAP DE LA HAGUE (challenge amateurs) qui existait auparavant au mois de septembre sur la piste en sable sera cette année organisé les 22 et 23 juin sur la piste en herbe. Ce challenge sera sur 2 jours (challenge amateurs 2, 1 & ELITE) sous la forme d'un championnat (Vitesse le samedi & GP le dimanche). La piste en sable sera également ouverte à des épreuves préparatoires.

Il y aura également une nouveauté 2019 concernant le concours jeunes chevaux qui aura lieu les 23 & 24 Juillet 2019 puisqu'il sera filmé et retransmis sur la France entière grâce au dispositif SHF VIDEO.

Comme en 2018, la FINALE du challenge des SHR du cotentin aura lieu les 14 et 15 septembre avec un GP Pro 2 1m35 qui aura de nouveau une dotation relevée. En parallèle, il y aura également des GP amateurs (ELITE, 1 & 2) ainsi que des épreuves préparatoires.

Le conseil d'administration a pris la décision d'ouvrir les pistes en sable en dehors des horaires hebdomadaires (mercredi 13h30-17h30 & samedi 9h-12h). L'objectif principal étant d'ouvrir au maximum les installations aux cavaliers professionnels et aux centres équestres et d'apporter aux éleveurs un outil de présentation et de mise en valeur de leurs produits (développer le commerce équin dans le Cotentin).

Une demande d'ouverture doit être effectuée de la part des cavaliers et envoyée par email au moins 7 jours avant la date de la demande. La demande d'ouverture ne vaut pas acceptation, une réponse sera accordée rapidement pour acceptation ou refus. L'ouverture des pistes est effective moyennant un forfait minimum de 30€ / 6 chevaux.

DEMANDE D'OUVERTURE DU STADE HIPPIQUE DE LA HAGUE

EN DEHORS DES PERMANENCES HEBDOMADAIRES

(Mercredi 13h30 - 17h30 & samedi 9h - 12h) MOYENNANT 5€ PAR CHEVAL

Cette demande doit impérativement être envoyée au moins 7 jours au préalable par e-mail via l'adresse officielle de la SHR : shr.lahague@gmail.com

La demande ne vaut pas acceptation, un retour vous sera fait rapidement par e-mail pour acceptation ou refus.

Cavalier professionnel NOM : _____ PRENOM : _____

Centre équestre DENOMINATION : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Numéro de téléphone : _____

Facture (envoi par e-mail) : Règlement sur place obligatoire en chèque ou en espèce

Date d'ouverture souhaitée : _____

Intervalle horaire souhaité (4H maximum/demi-journée) : _____

Nombre de chevaux (forfait de 30€ minimum) : _____

Au-delà du 6ème cheval, tarif de 5€ par cheval supplémentaire.

Location de boxes (5€) : Nombre de boxes : _____

Demande envoyée le : _____ Signature : _____

RAPPEL

L'accès aux pistes est réservé exclusivement aux cavaliers possédant une licence fédérale valable (millésime en cours).

Un cavalier sans licence fédérale à jour, ne pourra pas monter sur les pistes.

Il est interdit de longer sur les pistes, 2 ronds de longes sont prévus à cet effet.

Le port du casque est obligatoire. Le port de chaussures adaptés à la pratique de l'équitation (bottes ou boots) est obligatoire. Les baskets/tennis sont interdites.

Les personnes présentes sur le site sont responsables de leurs biens matériels propre et de leurs équipements. La SHR décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol d'objets ou valeurs laissés dans son enceinte.

Tout acte de vandalisme, vol de matériel appartenant à la SHR, dégradation des locaux sera lourdement sanctionné.

La responsabilité de la SHR est dérogée dans le cas d'un accident résultant de l'inobservation du présent règlement.

Pour toute autre réglementation au sein des infrastructures, merci de bien vouloir vous référer au **RÈGLEMENT INTERIEUR**. Tout manquement aux dispositions prévues dans le règlement intérieur sera sanctionné. (Disponible via le site internet shrbeaumontague.ffe.com)

Contact : shr.lahague@gmail.com ☎ L. TYPHAGNE 06.89.54.58.58 ☎ J-L. LAVENU 06.16.23.21.00

Composition du Comité d'administration depuis le 01.02.19

Composent le Comité d'Administration

Laura TYPHAGNE	Présidente	} Composent le bureau
Jean-Luc LAVENU	Vice Président	
Rémi MESNIL	Vice Président	
Michel SANSON	Trésorier	
Corinne GOSSELIN	Secrétaire	
Jean-François COURRIAS		
Grégory LAVENU		
Philippe BIGOT		
Philippe DAUB		
Jean FAFIN		
Yves ALIX		
Nelson DOS SANTOS		
Jean Jacques ROBILLARD		
Emilie MESNIL		
Estelle MESNIL		